

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

## Négociations locales Entente de principe convenue entre le CIUSSS et la CSN – catégorie 2

**Saguenay, le 28 juin 2018** – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Confédération des syndicats nationaux (CSN) – catégorie 2 ont convenu d'une entente de principe dans la soirée du 27 juin sur l'ensemble des 26 matières négociées depuis septembre. Il s'agit d'une première entente de principe convenue au Québec pour cette catégorie d'emploi.

Les discussions aux tables de négociation ont été teintées par la volonté du CIUSSS :

- d'accroître l'attractivité et la rétention du personnel;
- d'améliorer la stabilité des équipes;
- d'assurer le respect de nos réalités locales;
- de soutenir un climat de travail sain.

Les 2 800 membres de la CSN – catégorie 2 seront invités à se prononcer sur les détails de cette entente de principe au cours des prochaines semaines. La catégorie 2 regroupe les membres du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers (préposés aux bénéficiaires, préposés à l'entretien ménager, cuisiniers, électriciens, mécaniciens, etc.).

Le CIUSSS salue cet accord de principe qui permettra, entre autres, d'améliorer les conditions de travail des employés membres de la CSN - catégorie 2 et de faire face aux enjeux de main-d'œuvre.

-30-

**Source :** Service des relations médias et des communications publiques  
Téléphone : 418 545-4980, poste 352  
Courriel : [02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca](mailto:02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca)